

Délibération 2022/14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET
Séance du 8 avril 2022

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	15	Nb de membres en exercice	15
Nb de membres présents	15	Nb de membres présents	15
Nb de suffrages exprimés	14	Nb de suffrages exprimés	15
Votes	Contre	Votes	Contre
	Pour		Pour
	Abstentions		Abstentions
	14		15

LOTISSEMENT LES PRES

CA 2021

**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE
COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS**

Date de convocation : 01/04/2022

Séance : 08/04/2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Isabelle SILHOL, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Isabelle SILHOL après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	480.00	0.00	31 066.00	0.00	31 546.00	0.00
Opérations de l'exercice	398 338.00	398 338.00	422 895.25	351 066.00	821 233.25	749 404.00
TOTAUX	398 818.00	398 338.00	453 961.25	351 066.00	852 779.25	748 404.00
Résultat de clôture	480.00	0.00	102 895.25	0.00	103 375.25	0.00
Restes à réaliser						
Besoin / excédent de financement Total					103 375.25	
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						0.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
0.00	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour expédition conforme,

Ont signé au registre des délibérations :

BILHAC Magalie, BONAFE Eric, BONNIOL Estelle, CASTES Bruno, DEL ROX Bernadette, GUIZIOU Grégory, HUGOL Muriel, JEUNET Stéphanie, LOUX Patrick, NOHARET Christine, SILHOL Isabelle, SILHOL Sébastien, SOULAIROL Pauline, VIDAL Christophe, ZARAGOZA Dominique



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL